



Hégenheim

et vous

DECEMBRE 2021





Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30 68220 Hégenheim

Contacts

Tél. +33 3 89 69 18 54 • Fax: +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr • www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

"Hégenheim et vous" numéro 15 • Décembre 2021

Directeur de publication : Thomas ZELLER

Chef de projet Ville : Brigitte GARZIA-CAPDEVILLE

Conseil - Conception - Corédaction : Auctavia Communication

Impression, Kauffmann - Tagsdorf 1900 exemplaires

Imprimé sur du papier certifié PEFC.

Crédit photos : Maire et associations de Hégenheim



Sommaire



- 4. Dossier
- 7. Travaux
- 8. Entreprises
- 10. Associations
- 12. Intergénérationnel
- 14. Etat civil
- 15. Brèves
- 16. Agenda

EDITO³ du Maire

Chères Hégenheimaises, Chers Hégenheimois,

Je tiens à vous dire qu'il fait bon vivre à Hégenheim ! Comment, je ne pourrais pas évoquer ce formidable élan de solidarité né de la tragédie que nous avons connue cet été avec les inondations à répétition.

J'ai pu apprécier à sa juste valeur le savoir-être des Hégenheimois qui, main dans la main, se sont battus ensemble pour repousser les éléments.

Comment je ne pourrais pas citer cette envie des Hégenheimois de vouloir reprendre une vie normale, à vouloir retrouver du plaisir à se côtoyer.

La reprise de la fête des rues en est un parfait exemple. Le résultat a été au rendez-vous, bien au-delà de nos espérances ! Une vraie réussite et des beaux moments de convivialités partagés par les petits et les grands.

Oui, il fait bon vivre à Hégenheim ! Et je tiens à remercier toutes les personnes qui participent à l'animation du village, le sécurisent, en prennent soin, au contact des habitants. Je pense bien entendu aux bénévoles associatifs, aux agents communaux, au personnel enseignant, aux animateurs du périscolaire, aux forces de l'ordre et au personnel soignant.

Oui, je veux leur témoigner ma gratitude dans un contexte sanitaire toujours aussi contraint.



Le virus est encore bien présent et je vous invite toutes et tous à rester prudents, à marquer les gestes barrières et à vous protéger, pour faire en sorte qu'il fasse encore bon vivre à Hégenheim.

Soyons encore plus solidaires et bienveillants envers nos proches et nos voisins. Ensemble nous viendrons à bout de ces difficultés.

Mais, la magie de Noël doit aussi animer nos cœurs en cette fin d'année !

L'horrible météo de cet été a rendu difficile le passage du jury des maisons fleuries. Ne nous laissant pas compter, nous avons décidé de remplacer cette distinction par un événement qui valorise celles et ceux qui participent à l'embellissement de leur commune !

Un concours des plus belles illuminations de Noël sera effectué cette année, parce qu'il fait bon vivre à Hégenheim !

À toutes et tous, je souhaite un joyeux Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Votre Maire,
Thomas ZELLER



Été 2021, retour sur des inondations exceptionnelles

Depuis les intempéries de cet été, les anciens du village rappellent que plusieurs épisodes de catastrophe naturelle sont survenus au cours de ces trente dernières années à Hégenheim.

Pour mémoire, citons les inondations de 1983, 1994, 1999, 2009, accompagnées de surcroît pour certaines de glissements de terrain. Il est admis que les inondations et les coulées de boue sont généralement favorisées par des fortes précipitations. Elles peuvent l'être aussi par des sols saturés d'eau, par le manque de végétation capable de l'absorber et de la retenir, par l'imperméabilisation de chemins ruraux et l'urbanisation des terrains. Les causes sont en fait multiples.

• Les éléments se déchaînent

À Hégenheim, l'été 2021 a été marqué par des inondations à répétition et une pluviométrie plus élevée que les normales de saison.

Rappelons tout d'abord les violents orages de grêle des 21 et 29 juin qui à deux reprises occasionnent des inondations, des coulées de boue et d'importants dégâts au niveau des cultures. Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Louis et des environs sont appelés à intervenir sur la voie publique, dans les habitations privées et collectives.

De nombreuses opérations de pompage vont être effectuées et par mesure de précaution, une dizaine d'habitants quittent leur domicile.

Entre le 10 et le 13 juillet, Hégenheim vit un long épisode de pluies diluviennes et de coulées de boue.

Le Lertzbach déborde à nouveau, la rivière sort de son lit et s'engloutit dans les rues et les habitations. L'urgence est partout et surtout située dans la rue Basse, la rue du Cimetière, la rue de Hagenthal, la rue du Ruisseau et la rue de Hésingue.

Les sapeurs-pompiers, les gendarmes, la protection civile de Bartenheim et des bénévoles interviennent en nombre dans les bâtiments publics (l'école de Hégenheim, le Complexe Culturel et Sportif), auprès des associations (périscolaire, club de basket, twirling, gymnastique, association Saint-Rémy), auprès des commerçants de la rue de Hésingue (le restaurant au Bœuf Rouge, le salon de



beauté Mirabel, le traiteur Punto e Pasta) et les résidences de la rue du Ruisseau. Certains accès au village sont même fermés afin d'éviter la mise en danger des riverains et des passants.

Tous les moyens pour repousser l'eau et la boue sont bons : raclettes, aspirateurs d'eau, balais, sacs de sable, sacs de sel.



● La crise s'aggrave

La nuit du 12 au 13 juillet est la nuit la plus éprouvante, la plus endurente pour un grand nombre d'entre nous.

Au plus fort de l'intervention, l'effectif des pompiers atteint 80 personnes.

Les sols sont saturés, les pluies ne cessent de tomber, le Lertzbach sort à nouveau de son lit et le niveau de l'eau atteint jusqu'à 50 cm dans les rues du centre.

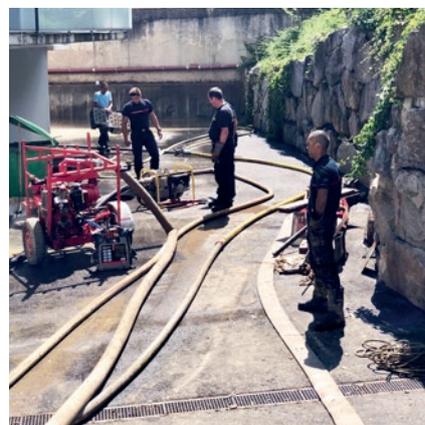
Entre trois heures et quatre heures du matin, la majeure partie de la population de la rue de Hésingue alertée par des haut-parleurs et par téléphone de la montée des eaux évacue les voitures trop exposées et sécurise autant que possible les habitations et les rues adjacentes. Les réseaux d'écoulement sont tous saturés.

● Comment éviter à l'avenir de telles situations ?

Premièrement, il est bon de rappeler que la météo de cet été a été très pluvieuse. Suivant l'étude de Cyprien Garzia, notre météorologue local, les précipitations tombées entre le 1^{er} et le 14 juillet correspondent à deux mois et demi de pluie, 504 mm de pluie soit plus de 60% des précipitations annuelles.

Ensuite un élément imprévisible s'est mêlé à dame nature pour faire de cet aléa climatique un événement catastrophique. En l'occurrence, la création d'un bouchon dans le souterrain lié à une canalisation de gaz sur laquelle se sont accrochés des branches et un toboggan, charriés par la forte montée des eaux en si peu de temps.

Mais de cette crise exceptionnelle, nous devons saluer la solidarité remarquable



des habitants de notre commune à qui nous devons rendre hommage. Quelle belle entraide durant tous ces jours éprouvants !

Hégenheim est fière de ses habitants et le Maire ne manque pas de le rappeler.



Je veux remercier du plus profond du cœur, en mon nom, au nom du conseil municipal et de tous les habitants, toutes les personnes qui nous ont aidés. Vous êtes tellement nombreux que je ne peux pas tous vous citer.

Les pompiers ont salué l'extraordinaire entraide entre les habitants.

J'ai passé 24h aux côtés des pompiers (moins d'une heure de sommeil) et je ne peux que les remercier pour leur organi-

sation et leur professionnalisme.

Merci à la protection civile de Bartenheim que j'ai appelé en renfort dès le début des alertes.

Et surtout merci à tous les membres du conseil, les adjoints et les agents techniques pour leur travail à mes côtés.

Merci aux dizaines de bénévoles, aux entreprises, aux restaurants, et à tous les autres. Vous avez permis en peu de temps de faire presque disparaître

les traces de ces inondations dans les rues....

Quelles leçons en tirer ? Poursuivre les entretiens déjà réguliers du cours d'eau (dernier curage du souterrain en 2019 pourtant, et pousser à la création d'un bassin de rétention entre Hagenthal et Hégenheim, protéger les digues, éviter les constructions en zone inondable et rester attentif à la météo.



> Thomas Zeller





• **Que faire à l'avenir ?**

Des concertations ont lieu avec le Sous-Préfet Alain Charrier, les représentants de la Direction Départementale des Territoires, de Rivières de Haute-Alsace, et le Maire afin de proposer le plus rapidement possible des solutions concrètes pour éviter que de telles inondations se reproduisent.

Ainsi sont à l'étude des aménagements hydrauliques le long du ruisseau, la mise en place de stations radar pour contrôler les crues et la construction éventuelle

d'un bassin de rétention à Hagenthal. L'arrêté interministériel du 13 septembre 2021 paru au JO le 28 septembre 2021, a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour notre commune sinistrée par les inondations et coulées de boue survenues le 29 juin 2021 et du 10 au 12 juillet 2021. Cette reconnaissance facilite les délais de remboursement des assureurs et toutes les démarches administratives nécessaires.

D'ailleurs, afin de gérer au mieux tous les risques de la commune : sismiques, climatiques, sanitaires et autres, un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est constamment mis à jour.

Ce Plan communal a pour objectif de devenir le maillon local de toute l'organisation de la sécurité civile.

Ce document indique comment gérer les phases d'un évènement exceptionnel tout en définissant les rôles et missions de différents intervenants (élus, pompiers, sécurité civile...).



+ Préparés, nous pouvons mieux réagir.

Avec toutes ces mesures, nous nous donnons les moyens de mieux protéger Hégenheim contre les aléas physiques et climatiques.





Hégenheim poursuit son plan d'investissement

pour améliorer le quotidien de ses concitoyens. Découvrez un florilège des actions réalisées pour le bien-être et la sécurité des habitants de la commune.

Mise en route des feux rue de Hésingue

Comme vous l'avez certainement toutes et tous remarqué, les travaux de la rue de Hésingue ont permis de mettre en place des feux de signalement à l'intersection de la rue de Hésingue, du chemin des Pâturages et de la rue des Cerisiers.

Les objectifs des feux sont d'une part de réduire la vitesse sur cette ligne droite dégagée et d'autre part de permettre la sortie des véhicules des autres rues.

Il s'agit aussi et surtout de proposer des passages piétons sécurisés.

La phase de test est en cours jusqu'en janvier 2022, mais les nombreux retours positifs ainsi que les résultats de vitesses mesurées plaident au maintien de ce dispositif. Il sera encore amélioré et ajusté lors de sa mise en service définitive.

Travaux rue du Ruisseau

Dans l'urgence des inondations de cet été, le maire n'a pas hésité à prendre la décision d'ouvrir la chaussée de la rue du Ruisseau dès que possible afin de retirer le bouchon dans le souterrain.

Après réflexion, la municipalité a décidé de pas colmater ces excavations et de réfléchir à un nouvel aménagement.

Cela permettra d'intervenir rapidement et plus facilement dans le souterrain.

Il est également prévu de mettre en place une nouvelle grille à l'entrée (supprimée en 1994) de cette canalisation afin de retenir les objets encombrants et de permettre le nettoyage à partir de la rue de Hagenthal.

Réfection de la rue d'Allschwil

Profitant de la période de travaux chez nos voisins d'Allschwil, la Collectivité européenne d'Alsace, CeA a renouvelé le tapis de roulement de la rue éponyme, particulièrement abîmée.

La commune en a profité pour se greffer à l'opération afin de reprendre une partie des trottoirs pour les rendre plus larges et plus praticables. Les bandes cyclables ont été repensées et réalisées en continu. Un fléchage ultérieur permettra de proposer des chemins cyclistes alternatifs via la rue du cimetière et de l'impasse St-Rémy.

Deux plateaux ont également été installés pour réduire la vitesse.



Enrochement de rive du Lertzbach



Le cours d'eau du Lertzbach forme un coude à la sortie de Hégenheim vers Hésingue derrière le collège. Or un coude est un endroit où s'exerce une forte pression et l'érosion y est marquée.

Il était donc important de renforcer la digue à ce niveau en procédant à son enrochement et son élargissement afin de permettre le passage d'engins de manutention.

+ Autres aménagements

Des potelets ont été installés sur le pont de la rue du Stade, prochainement sur les trottoirs le long du restaurant *La Buffalo*, et devant la pharmacie afin d'éviter le stationnement à ces endroits. Des îlots chicane seront installés à différents endroits pour réduire la vitesse dans des zones résidentielles.





Vous avez dit « KV Autos » ?

L'entreprise éponyme est située sur le ban de la commune près du site de la carrière à la sortie de Hégenheim, en direction de Saint-Louis Bourgfelden. C'est un garage dont le nom reprend les initiales du dirigeant de la société, M. Kara VELI.

L'entreprise a été créée en 1999, elle en est à sa vingt-deuxième année d'activité. Ce garage de Hégenheim entretient et répare les véhicules, de toutes marques, de la 2cv à la berline allemande.

La particularité de cet établissement réside dans la gestion de deux domaines d'activités : l'atelier de réparation et la vente où l'on peut dénicher la pièce rare à un tarif défiant toute concurrence, sur des véhicules hors d'usage.

Quant à l'équipe, elle se compose de 6 personnes, dont une secrétaire et le patron qui n'hésite pas à mettre les mains dans les moteurs.

Le garage effectue toutes les réparations imaginables sur un véhicule, depuis les opérations banales jusqu'au changement de moteur ! Il propose au client des pièces d'occasion en plus des pièces neuves suivant le souhait du client.

On peut aussi déposer sa voiture pour destruction. Bien entendu le garage effectue également la vente et le montage de pneus ainsi que l'échange des roues été/hiver ce qui est de saison actuellement.

La vente de véhicules d'occasion se fait aussi dans ce garage. L'accueil chaleureux

et la qualité du travail et du service ainsi que les tarifs très corrects font que des clients viennent de loin comme certains frontaliers qui déposent là leur véhicule le matin pour le reprendre le soir ! Le chef d'entreprise a à cœur de respecter le client et de ne jamais laisser sortir un véhicule sans que le problème mécanique ne soit résolu.

Et durant votre passage, ne soyez pas étonné si l'on vous propose un café pour patienter. Chez KV Autos, on sait prendre soin des voitures et des clients.

La municipalité souhaite pleine réussite à Kara VELI et longue vie à l'entreprise KV Autos.



KV Autos
Garage, auto-casse, vente de pièces détachées

☑ PNEUS	☑ DISTRIBUTION
☑ FREINS	☑ CONTRÔLE
☑ AMORTISSEURS	☑ DIAGNOSTIQUE

VENTE DE VÉHICULES
MONTAGE SUR RDV (RAPIDE)

**RÉVISION TOUTES MARQUES
VENTES DE PIÈCES DÉTACHÉES
NEUVES OU D'OCCASION**

Tél: 03 89 89 43 85
www.kvautos.fr

> Informations utiles :

- KV AUTOS 105 route de Saint-Louis à Hégenheim
- Tél. 03 89 89 43 85
- Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 09h à 12h
et de 14h à 19h ;
le samedi de 09h à 12h



Le Garage Kuentz, dernier arrivé à Hégenheim

Le Garage Renault Stephan a changé de propriétaire et est devenu Agence Kuentz Hégenheim le 1^{er} juin 2021.

Après 33 ans de gestion par Joël et Chantal Rueher, le garage Renault de Hégenheim a changé de propriétaire le 1^{er} juin dernier et fait à présent partie de l'agence Kuentz, propriété de Jérôme Kuentz de Linsdorf.

L'histoire de cette agence a commencé en 1978, lorsque le père du patron actuel, Rémy Kuentz a créé le Garage Kuentz à Linsdorf sous l'enseigne Peugeot/Talbot. Dès 1980, le Garage Kuentz intègre le réseau Renault. En 2001 le fils, Jérôme Kuentz entre dans l'entreprise après ses études de Mécanicien Auto. Le garage comprend alors un effectif de 6 personnes.

Puis suivent dans les années 2000, l'ouverture du Service Renault Assistance, l'obtention de la Spécialisation Renault Sport et le passage à Centre Expert Véhicules Électriques. En 2010, le garage Kuentz connaît la consécration en étant élu Meilleur Agent de Marque, par le

magazine AutoPro. En 2016, Jérôme Kuentz reprend la gérance du garage après le départ à la retraite de son père.

Jérôme Kuentz s'est déjà fait un nom dans le monde de l'automobile par sa capacité à former de nombreux apprentis de talent. Certains obtiendront le titre de Meilleur Apprenti de France (MAF) d'autres obtiendront aussi des distinctions mondiales comme les championnats du monde Worldskills.

Cela lui a valu l'obtention du grade de Chevalier dans l'Ordre national des Palmes académiques en 2016 et de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite en 2021.

Kévin Muller, son beau-fils, lui aussi distingué sur le plan national et mondial, l'épaula désormais. L'entreprise familiale poursuit son expansion à Hégenheim. Ainsi, depuis début juin, une équipe de cinq personnes est présente au sein de l'Agence Kuentz à Hégenheim, au service des automobilistes, pour l'entretien de leur véhicule, toutes marques confondues. L'équipe effectue des entretiens,

réparations et diagnostics mécaniques, toute marque, des travaux de carrosserie, de dépannage, de location et de vente de véhicule.



La municipalité de Hégenheim souhaite une belle retraite aux anciens gérants, Joël et Chantal Rueher ainsi qu'une belle réussite à Monsieur Jérôme Kuentz et son équipe à Hégenheim.

> Informations utiles :

- Agence Kuentz Hégenheim
28 rue de Bourgfelden – 68220 Hégenheim
- Tél. 03 89 69 70 46
secretariat.hegenheim@agencekuentz.fr
- Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8h à 12h 14h à 18h
Vendredi : 8h à 12h 14h à 17h
- Service Assistance et Dépannage :
7j/7 & 24h/24 au 03 89 69 70 46

www.agencekuentz.fr






Käsnapperfascht

Une liberté retrouvée - Käsnapperfascht



Chaque année, la fête des rues de Hégenheim est considérée comme le rendez-vous festif du mois de septembre. Organisé le 3^{ème} week-end, le **Käsnapperfascht** est inscrit en gras dans l'agenda des Hégenheimois et des habitants des villages voisins. Privés de cette manifestation depuis deux ans déjà, la tenue de cette manifestation était attendue avec impatience par

petits et grands, les associations locales et les forains.

Mais voilà, les règles mises en place par le gouvernement en matière d'événements recevant du public ont changé l'organisation, la rendant plus difficile. Quatre semaines avant la tenue de la manifestation, il a fallu répondre à de nombreuses questions pour accueillir le public en toute sécurité.

Une organisation efficace...

Le Maire a missionné son adjoint, Claude GOETSCHY, pour gérer cet événement. Une tâche compliquée dans un contexte sanitaire incertain. Il a été accompagné des services de l'État, avec la Préfecture du Haut-Rhin et l'Agence Régionale de Santé, pour répondre au cahier des charges de l'organisation du **Käsnapperfascht**.

Il a fallu notamment s'assurer que les contrôles des pass sanitaires soient effectués dans les règles. Pour cela, des points d'accès ont été mis en place afin de garantir un contrôle d'accès efficace et éviter aux associations de devoir réaliser les vérifications à leurs stands.

Le comité d'organisation a pu s'appuyer sur un service de sécurité professionnel, chargé d'effectuer les contrôles et de délivrer des bracelets permettant l'accès au site et la restauration sur place.

Pour les personnes non vaccinées, il n'était possible d'accéder à la manifestation et aux espaces de restauration qu'à la faveur de tests antigéniques négatifs réalisés sur place, avec le concours de la pharmacie de Hégenheim, des infirmiers et de nos médecins.

Une tente était installée pour que nos professionnels de santé puissent accueillir les personnes concernées.

Les personnes ne portant pas de bracelets ne pouvaient quant à elles que déambuler sur le site et profiter des manèges, mais ne pouvaient pas consommer auprès des stands des associations !

La douzaine de forains étaient eux soumis à une réglementation propre à leurs activités. Le non-respect de ces règles pouvant mener à un retrait de leur licence. Ils étaient d'ailleurs profondément reconnaissants à la ville de Hégenheim d'avoir maintenu cette manifestation... contre vents et

... la réussite au bout

Mais que serait cette fête sans la présence des associations locales ?

Sept d'entre elles ont participé à l'évènement. Elles ont proposé aux nombreux visiteurs diverses restaurations, telles que tartes flambées, grillades, steaks/frites...

C'est la soirée du samedi qui aura connu la plus grosse affluence. La météo pluvieuse du dimanche n'étant hélas pas très propice.

Quoi qu'il en soit, le succès fut au rendez-vous, bien au-delà de toute espérance.

Qui aurait pu imaginer que la manifestation connaisse un tel engouement !

Plus de 4000 bracelets ont été délivrés au cours du week-end !

Le travail, la collaboration et l'excellente entente entre les divers acteurs de cet évènement ont permis que ce Käsnapferfascht soit une réelle et immense réussite, sans qu'aucun incident n'ait été signalé.

Avec les soirées du Twirling Club, l'exposition des aviculteurs, le concert de Noël de la Musique Union, notre commune connaît un regain de vie normal en somme. Croisons les doigts pour que cela demeure ainsi !

Merci et félicitations aux courageux organisateurs et aux visiteurs, en espérant vous retrouver toutes et tous l'année prochaine, pour une nouvelle édition du Käsnapferfascht !

Hégenheim en fête grâce à nos associations





Intergénérationnel

Jour de fête à l'Église



Suite à un legs du Père Raymond Heiniemann, le Conseil de Fabrique a lancé un projet de grande envergure : la rénovation du tableau du maître-autel datant de la fin du 17^{ème} siècle.

C'est M. Viktor KARPENKO, restaurateur en art religieux qui a eu la chance de pouvoir donner une seconde vie à cette magnifique peinture.

Mesurant 5,30 mètres de haut sur 3,20 mètres de large, le tableau a nécessité plusieurs mois de rénovation, environ 260 heures.

Après ce travail de grande qualité, le tabernacle lui a été confié pour une restauration d'autant plus nécessaire. L'orgue a également eu droit à quelques ajustements.

Le coût des travaux s'élève à environ 90 000 €. Il est à noter que la Collectivité européenne d'Alsace nous a soutenus dans ce projet avec une subvention de 10 000 €.

Le 10 octobre, jour de la fête patronale Saint-Rémy, la bénédiction a eu lieu. Une belle messe a pu être célébrée par le Père Philippe Amecy, accompagné de tous les paroissiens, qui s'est suivi d'un verre de l'amitié sous un beau soleil automnal.

Un grand merci aux instigateurs de ces projets, aux nombreux bénévoles, aux généreux donateurs et aux spécialistes sans qui toute cette grande et belle aventure n'aurait pas été possible. Un merci tout particulier à M. Viktor KARPENKO pour son travail remarquable.

Bravo ! Nous lui souhaitons également la bienvenue dans notre village, puisqu'il vient de s'y installer avec sa famille.

À cette occasion, nous souhaitons également la bienvenue au Père Philippe Amecy qui a rejoint notre Communauté de Paroisse Terre d'Envol.



À nos chers aînés

La situation sanitaire actuelle due à la pandémie de la covid19 nous a malheureusement poussés à annuler les sorties de juin, ainsi que les repas de Noël 2020/2021.

Pour le plaisir de se retrouver, nous avons décidé d'organiser une grande et belle sortie. Si la situation nous le permet, nous partirons au ROYAL PALACE de KIRRWILLER, le jeudi 27 janvier 2022.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous voir et de passer un moment très convivial en votre compagnie.

En cas d'annulation nous essayerons de trouver un autre moyen pour vous témoigner notre affection, envers vous, nos aînés.

Liebe Hagamer,

Da covid vo jetzt zieter 18 Monat uns blogt, hett uns zwunga alle Usflug und weinachtsassa von 2020 und 2021 st'annuliara .

Awer mer an entschlossa fehr in 2022 a Scheena Usflug st'macha en KIRRWILLER em ROYAL PALACE. Das wär am Dunstig der 27. Jänner 2022.

Mer freia uns, dass mer weder a mol zamma Komma.

Soll's leider d'r Fäll sie àses züa n'ra Àbsàgung soll chu warda mir's versüacha ufem a àndera Wag unseri üfrichtigi Züaneigung eich gena eber mîtzteilta.



Le Stéblé

Depuis le 22 septembre 2021, Danielle Baumlin a repris les activités du Stéblé, au bar de la salle des fêtes.

C'est avec grand plaisir que les 20 membres du Stéblé se retrouvent le mercredi après-midi pour des moments de jeux, de discussions, suivis d'une petite collation, le tout parfaitement orchestré par Danielle.

Un grand merci à elle et à tous les participants.

Deux petits curieux en visite à Morcenx

Suite à un mail envoyé en mairie par leur maman, Vanessa, pour partager l'anecdote qui suit, l'Adjointe au Maire Brigitte Garzia-Capdeville a souhaité aller à la rencontre de Victor et Clément Karm, 8 ans et 11 ans, deux jeunes Hégenheimois avides de connaître l'histoire de leur village.



Lors de leurs vacances d'été en Dordogne et puis dans les Landes, en voyant le panneau à l'entrée de la ville de Morcenx, les garçons ont demandé à leurs parents de s'y arrêter afin de découvrir le village-jumelé.

Ainsi, la famille Karm a pu découvrir l'Hôtel de Ville, la place centrale, la gare...

Pour citer leur papa Cédric « ...voir le nom de Hégenheim écrit sur le panneau de Morcenx, après tant de kilomètres parcourus et tant de paysages différents, était très émouvant pour nous ! »

Merci à la famille Karm d'avoir partagé cette aventure avec nous, et bravo à Victor et Clément pour l'intérêt qu'ils portent envers leur village !



Un maillot jaune à Morcenx

Souvenez-vous de notre article sur le jeune cycliste Quentin Bezza, « En route pour le maillot jaune » (Hégenheim et vous n° 14).

Eh bien Quentin a réussi ce défi lors du dernier Tour des Landes, en gagnant la première étape, le contre-la-montre court, sa spécialité.

Quentin a pu endosser le maillot jaune à Morcenx ! Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette belle réussite !

Bravo Quentin, nous sommes fiers de toi.



Naissances 2021

(suite) après parution BM N°14



• KATZ Malo	12/07/2021
• RODRIGUES NEVES Isabella	19/07/2021
• PADAMO SCHWEIGHARDT Cataleya	01/08/2021
• LECIGNE Adèle	17/08/2021
• LIGIBEL TOURE Jade	19/08/2021
• STRUB LOEGEL Léon	11/09/2021
• LE BRIS Livio	07/10/2021
• PAGUET Nolan	17/10/2021
• SCARI Diego	29/10/2021
• SALEH JAWICH Riah	09/11/2021
• SALEH JAWICH Souhaïl	09/11/2021
• BIDAR William	22/11/2021
• GAILLARD Augustin	23/11/2021

Mariages 2021

(suite) après parution BM N°14



- Célébrés à HEGENHEIM

• WODEY Thomas et ILLES Orsolya	26/06/2021
• SEDLO Nikola et SABLJIC Maja	26/06/2021
• NLEND Alain et NEPALA Marie	03/07/2021
• BOIZARD Simon et MULLER Joa	09/07/2021
• NAAS David et JODAR Eloïse	10/07/2021
• DAUBANAY Michaël et BIRSINGER Christelle	17/07/2021
• SCHAUB Daniel et BEN NACEUR Rim	18/09/2021
• YILMAZ Sezer et BOZKURT Esra	10/10/2021
• SALEH Kinan et IBRAHIM Avin	18/10/2021
• MAKSUTAJ Driton et AZEMI Besjane	23/10/2021
• KESSLER Yannick et METAOUI Djamilia	30/10/2021

- Célébré hors de la Commune

BREMELBACH (67)

• SCHWEIGHARDT Stéphane et PADAMO Tassimina	03/07/2021
--	------------

SUCE SUR ERDRE (44)

• CHÉNÉ Anthony et BERTIN Pauline	10/07/2021
-----------------------------------	------------

LA PALME (11)

• SCHOLLER Yves et ADAM Laetitia	07/08/2021
----------------------------------	------------

LE POINÇONNET (36)

• BAILLY Quentin et CRETTE Emma	30/10/2021
---------------------------------	------------

Décès 2021

(suite) après parution BM N°14



• RUEGG-STEINSULZ Marguerite	92 ans	22/6/2021
• ROUYER Bernard	87 ans	23/6/2021
• MIZZA Louis	89 ans	18/7/2021
• CAVADINI-KILCHÖR Susanna	64 ans	26/7/2021
• BOETSCH-HASSELWANDER Marie-Louise	80 ans	26/7/2021
• ODEN Patrice	64 ans	28/8/2021
• LEUTHOLD André	79 ans	6/9/2021
• NIGLIS René	86 ans	12/9/2021
• WYSS-TOBLER Ruth	81 ans	28/10/2021
• MULLER Pierre	73 ans	29/11/2021
• SCHWEITZER René	77 ans	6/12/2021

Grands anniversaires 2022



18/01	LEU-FLURY Béatrice	80 ans
19/01	SCHURRER-WALTENSPIEL Hedwige	100 ans
23/01	KHELIF-VOLTZ Heidi	80 ans
02/02	HOCH-LANG Marlène	80 ans
04/02	ZELLER François	80 ans
07/02	SCHACHERER-SCHNEIDER Gabrielle	80 ans
10/02	ZELLER-BAILLEUX Lilli	80 ans
22/02	FRISCH Paul	80 ans
02/03	AESCHBACH-CRON Charlotte	90 ans
12/03	WYSER René	85 ans
15/03	LITZLER-HAUGER Liliane	85 ans
18/03	PALINSKI Joseph et BOREL Denise	Noces d'Or
23/03	TREFZER Walter	80 ans
27/03	SCHUMACHER-LIBSIG Marie-Louise	95 ans
27/03	SENGLER-SUTTER Irma	95 ans
06/04	KANERT-MAHHAR Anne-Marie	80 ans
07/04	CHAPPEL Léa	90 ans
08/04	FRONSACQ Jean et PROST Marie-Claude	Noces d'Or
08/04	NARGUES Roger	90 ans
09/04	GREDER François	85 ans
10/04	DOPPLER Clément	90 ans
17/04	LITZLER Eugène	100 ans
21/04	GREINER-KETTERLIN Christiane	80 ans
29/04	ARENA Antonio et AUBERSON Anne-Marie	Noces d'Or
12/05	ZELLER Fernand et GUTZWILLER Béatrice	Noces de Diamant
24/05	RUNSER-DISSLER Adrienne	85 ans
29/05	SCHMUCK Danièle	95 ans
02/06	ROSSÉ Yves et IMM Doris	Noces d'Or
02/06	SCANDAGLIA-GREDIG Brigitte	80 ans
02/06	WANNER Jean-Pierre et SCHMITT Martine	Noces d'Or
08/06	LANZ Alfred et FOLTZER Bernadette	Noces de Palissandre 65 ans de mariage
09/06	ZIMMERMANN Roland	80 ans
11/06	WANGER Bernard	80 ans
14/06	SCHMITT-ALLEMANN Germaine	95 ans
05/07	CECCARELLI-PFISTER Ruth	90 ans
13/07	STROBEL Gilbert et CANNELLE Jeanne	Noces de Diamant
20/07	SCHIRMER-MULLER Béatrice	80 ans
06/08	JETZER-SCHNEIDER Yvonne	90 ans
14/08	GOTTENKIENY-ORTSCHEIDT Jeanne	85 ans
17/08	KAEHLIN-WEIBEL Elsa	90 ans
27/08	PAPAMITSAKIS-CHAPPUIS Josette	80 ans
04/09	WALD Hubert	80 ans
12/09	RICCI Paul	85 ans
14/09	GASSER Robert et GUTZWILLER Agathe	Noces de Diamant
14/09	RAFARACI Salvatore	85 ans
14/09	RINGENBACH Jean-Claude	85 ans
19/09	PRILLARD-BOURQUIN Bernadette	85 ans
20/09	PARISOT Max	85 ans
02/10	HERLIN-BAUER Christiane	80 ans
07/10	BERTELE Jean et DOPPLER Irma	Noces de Palissandre 65 ans de mariage
14/10	STARK-BILGER Marie-Rose	80 ans
16/10	SCHNEIDER-WILL Hedwige	90 ans
16/10	ZINCK François	85 ans
21/10	GALAFASSI Pierre	80 ans
21/10	STARCK-BARTH Ernestine	90 ans
22/10	RUNSER Gérard	85 ans
23/10	SCHMITT-ALLEMANN Marlyse	80 ans
27/10	DIENER Joachim et HESS Andrée	Noces d'Or
30/10	JORDAN-ENGLER Jacqueline	90 ans
02/11	HOENNER André	80 ans
10/11	LEHMANN Yves	80 ans
12/11	BAFFA Ferdinando	80 ans
13/11	PAPAMITSAKIS Michel	80 ans
15/11	GRUNTZ-BAUMANN Béatrice	80 ans
19/11	TSCHOPP-JAUN Verena	80 ans
23/11	BOESINGER Eugène et SCHAMM Andrée	Noces de Diamant
27/11	KRATZ Jean-Pierre	85 ans
27/11	JAECK Lucien et WILLAUER Colette	Noces de Palissandre 65 ans de mariage
07/12	ROUYER-BUCHHOLTZ Colette	85 ans
07/12	TORRISI Angelo	80 ans
08/12	MARCHAND-GASSER Marie-Louise	85 ans
12/12	JETZER Pierre	90 ans
19/12	DULAT Marcel	80 ans
22/12	KANERT Werner et MAHHAR Anne-Marie	Noces de Diamant
25/12	ROGG-DIRIG Léa	80 ans

> Bureau de Poste à Hégenheim

Vous avez du remarquer un changement notoire ces dernières semaines dans notre bureau de poste.
 En effet, le bureau est maintenant sous le fonctionnement du facteur guichetier. Notre commune, comme certaines de nos voisines (Blotzheim, Village-Neuf) subissait trop souvent des fermetures imprévues en raison des maladies ou absences dans d'autres bureaux.
 La Poste a proposé de passer sous cette nouvelle formule, permettant l'installation d'un facteur guichetier qui tient le bureau le matin et fait sa tournée l'après midi.
 Ainsi le bureau reste ouvert sans pouvoir demander à ce facteur de remplacer des collègues ailleurs.
 Les nouveaux horaires sont les suivants :
 Lundi 15h - 18h, Mardi fermé, de mercredi à samedi 8h - 11h.
 Cette nouvelle formule nous apporte une régularité que nous ne connaissions plus depuis longtemps !



> Crèche : Les Petits Chaperons Rouges

Une Hégenheimoise est depuis le 08.02.21 directrice remplaçante de la crèche Les Petits Chaperons Rouges. Félicitations à **Gaëlle Heudi** ! Hégenheim dispose de 15 berceaux dans cette crèche située à Hésingue, au profit des petits de notre municipalité. Pour tout renseignement : **03 68 30 79 99**



> ZEN' ESSENCE

L'institut de beauté **ZEN' ESSENCE de Géraldine Contarato** actuellement installé depuis 12 années au 2 rue de Bâle a déménagé à 400 mètres de son ancienne adresse en l'occurrence au 61 A RUE DE BOURGFELDEN à HEGENHEIM (dans les anciens locaux des cabinets médicaux et anciens saunas connus de tous) depuis le 30 novembre 2021. Des locaux plus au calme et offrant plus de places de parking .
Tél : 03 89 89 13 82



écomusée d'Alsace

Jeu concours

3 PASS FAMILLE à gagner !

www.ecomusee.alsace

Bulletin d'inscription

*À découper et à déposer à la mairie de Hégenheim**

Nom

Prénom

Adresse

.....

CP

Ville

Téléphone

Courriel

Du 4 janvier au 4 février 2022, tentez de remporter **1 PASS FAMILLE** composé de 4 entrées d'une valeur de 15€ chacune, valables jusqu'au 2 janvier 2023.

L'Écomusée d'Alsace sera ouvert du 6 avril au 6 novembre 2022 (sauf les lundis), de 10h à 18h.

* Règlement à consulter au verso ou en mairie

> AGENDA des manifestations

L'évolution de la situation sanitaire peut entraîner l'une ou l'autre annulation.
Nous vous tiendrons informés via le site internet et le panneau lumineux.



> 30 janvier 2022

• **REPAS COCHONAILLES**
Complexe Culturel et Sportif
Rue du stade
TERRE DES HOMMES ALSACE

> 6 mars 2022

• **SALON ECO-BIO REGIO**
Complexe Culturel et Sportif
Rue du stade
HEGENHEIM QUALITÉ DE VIE

> 20 mars 2022

• **MARCHE DE PÂQUES**
Complexe Culturel et Sportif
Rue du stade
HEGENHEIM ANIMATIONS

> 2 avril 2022 (9h à 17h)

• **RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS**
Centre Technique de la Commune de Hégenheim
APOE

> 21 avril 2022 (16h à 19h30)

• **DON DU SANG**
Salle des fêtes
UFDSB

> 14 mai 2022

• **CONCERT DE PRINTEMPS**
Complexe Culturel et Sportif
Rue du stade
MUSIQUE UNION

> 21 mai 2022

• **DANCE PARTY (Années Collège)**
Complexe Culturel et Sportif
Rue du stade
ASSOCIATION JEUNESSE ET AVENIR

> 12 juin 2022

• **BOURSE AUX VÊTEMENTS**
Complexe Culturel et Sportif
Rue du stade
BASKET CLUB

> 03 juillet 2022

• **MARCHE AUX PUCES**
Chemin des Près
BASKET CLUB

> 15 juillet 2022

• **FÊTE NATIONALE**
Stade municipal
FC HEGENHEIM

> 24 juillet 2022

• **EXPOSITION DE JEUNES SUJETS DE BASSE-COUR**
Place Himmelin
Rue de Hésingue
AVICULTEURS

> 22 septembre 2022 (16h à 19h30)

• **DON DU SANG**
Salle des fêtes
UFDSB

> 1^{er} octobre 2022 (9h à 17h)

• **RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS**
Centre Technique de la Commune de Hégenheim
APOE



RÈGLEMENT

Jeu-concours bulletin communal pour la mairie de Hégenheim

Article 1

La mairie de Hégenheim organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, qui aura lieu du 4 janvier au 4 février 2022.

Article 2

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, quelle que soit sa nationalité et résidant dans la commune citée à l'article 1. Ne peuvent pas participer les personnes ne répondant pas à cette condition, ainsi que les mandataires sociaux et membres du personnel de la société organisatrice, de toute société qu'elle contrôle, qui la contrôle ou sous contrôle commun avec elle et de toute personne impliquée dans la mise en oeuvre du jeu, les membres de leurs familles (ascendants et descendants) et plus généralement toutes les personnes participant de près ou de loin à l'organisation de cette opération.

La participation est limitée à une personne par foyer (même nom, même adresse). La société organisatrice se réserve le droit de faire procéder à toute vérification en ce qui concerne l'identité, l'adresse et la qualité des participants et d'exclure du jeu les participants ne remplissant pas les conditions posées par le présent règlement.

Article 3

Pour participer, il suffit :

- de remplir et de découper le bulletin de participation présent dans le bulletin communal et de le déposer dans l'urne prévue à cet effet.
Tout bulletin incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte et entraînera la nullité de la participation. Les participations par papier libre ne sont pas autorisées.

Article 4

Ce jeu est doté de 3 lots « PASS FAMILLE » comprenant chacun :
- 4 entrées tarif plein à l'Écomusée d'Alsace (d'une valeur de 15€ chacune)

Article 5

Les gagnants du jeu seront désignés lors d'un tirage au sort réalisé sous contrôle de l'administration de la mairie (une personne qui réalise le tirage et 2 témoins). Le tirage au sort aura lieu à la date de fin du concours, sauf

empêchement. Dans cette hypothèse, le tirage au sort sera reporté à la date la plus proche, étant entendu qu'en aucun cas la commune Hégenheim ne pourra être tenue pour responsable pour tout report de la date du tirage au sort initialement prévue. Un tirage au sort d'un suppléant sera effectué dans le même temps dans l'hypothèse où les gagnants initiaux ne répondent pas aux conditions de participation au jeu définies par le présent règlement.

Article 6

Les gagnants seront informés par téléphone ou par email à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation. Il devra alors prendre contact avec la commune organisatrice dans les conditions qui lui seront indiquées, afin de recevoir son gain. Si un gagnant ne se manifeste pas dans les 30 jours après l'avoir informé de son gain, il sera automatiquement considéré comme ayant renoncé à son lot.

Article 7

Le lot offert au gagnant ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur échange ou remplacement pour quelque cause que ce soit, ni à la remise à un tiers.

Article 8

Chaque participant est réputé avoir pris connaissance du règlement complet et des principes du concours. La participation à ce jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute contestation relative au jeu ou au règlement devra obligatoirement parvenir par écrit dans un délai d'un mois à compter de la date de fin du jeu et sera tranchée en dernier ressort par la mairie de Hégenheim.

Article 9

Le règlement du présent jeu est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie de Hégenheim.

Article 10

La mairie ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler, écarter, prolonger, reporter le jeu ou à en modifier les conditions de participation et les modalités de fonctionnement.

écomusée
d'Alsace